

Biographie de Vincent BOUHIER



Vincent BOUHIER est élu président de l'Université d'Évry Paris-Saclay le 31 janvier 2023. Il succède à Patrick CURMI (2015-2023).

Docteur en droit spécialisé en droit public et droit européen, doyen de l'UFR de Droit et Science Politique, Vincent Bouhier est élu au Conseil d'Administration de l'Université d'Évry dès 2014 et devient 2^d vice-président Recherche en 2019.

Au sein du Centre de Recherche Léon Duguit (CRLD), il coordonne une équipe de recherche « Particuliers, Droits international et européen ».

Une passion pour la recherche

En 2006 Vincent BOUHIER intègre le laboratoire Institut du développement et de la prospective (IDP) de l'Université de Valenciennes. A partir de 2013, il porte de nombreux projets au laboratoire Centre de recherche Léon Duguit (CRLD) au sein duquel il œuvre toujours.

Vincent BOUHIER a pour centre d'intérêt majeur, le droit des contrats publics qui est un vecteur essentiel à la compréhension des moyens d'action pour les politiques publiques, dont celles des collectivités territoriales. Ce champ est également pertinent pour appréhender les interactions entre les personnes publiques et les opérateurs privés et notamment les marges de négociations, la dimension territoriale de la commande publique, la prise en considération de clauses sociales et environnementales.

Dans le cadre du droit de l'Union européenne, ses recherches se concentrent sur les relations commerciales de l'Union européenne, le secteur de l'énergie, le droit animalier sous l'angle du bien-être animal, et plus récemment le droit relatif au numérique et à l'intelligence artificielle. Elles sont notamment à l'origine de la proposition de nouvelles formations couplant au droit, d'une part, l'économie, et, d'autre part, l'informatique.

Favoriser les projets pluridisciplinaires

Vincent BOUHIER a créé deux licences double diplômes (LDD) accréditées par l'université Paris-Saclay dont une portant sur le droit et l'informatique. Dans les deux cas, le choix a été de porter des formations dans lesquelles les deux disciplines sont majeures, c'est-à-dire que les étudiants suivent les enseignements fondamentaux en droit et en économie ou en droit et en informatique

Au niveau recherche, il a co-porté des projets dans le domaine de l'Intelligence artificielle (IA) en faisant intervenir des spécialistes du numérique dans les sciences et technologies ainsi que des sociologues et des historiens. Ces projets de recherche sont également en lien avec les questions d'éthique et de déontologie.

Enfin, c'est toujours une ambition pluridisciplinaire qui le guide, faisant collaborer les sciences expérimentales et les juristes.

Un investissement large pour l'intérêt général, matérialisé par différentes responsabilités collectives

En complément des responsabilités pédagogiques, Vincent BOUHIER s'investit dans le fonctionnement de l'UFR de droit et de l'université d'Évry où il est élu au sein du Conseil d'UFR, avant d'être élu Doyen de l'UFR de droit en septembre 2016.

Dans ce cadre, un important travail est réalisé avec la ComUE Paris-Saclay afin de configurer l'articulation enseignement et recherche du droit dans cette université, en vue de la création de la Graduate School Droit.

Enfin, Vincent BOUHIER siège en tant qu'élu du Conseil d'Administration et de la Commission des moyens puis dans un second temps en tant que second Vice-président recherche.

Une implication forte dans la dynamique de construction de l'université Paris-Saclay

Vincent BOUHIER s'implique très tôt dans un groupe de travail consacré aux diplômes du premier cycle de 2018 à 2020. Il est d'ailleurs chargé de mission au cours de l'année 2019 et 2020 pour négocier les termes de la Convention qui unit maintenant l'Université d'Évry à l'université Paris-Saclay en qualité « d'université membre-associée ».

Au cours de la mise en place de l'université Paris-Saclay, il participe à la préfiguration de la Graduate School de droit dont il est encore aujourd'hui membre du bureau.

Une attention particulière aux liens qui unissent aux territoires

Le territoire autour de l'université est une richesse pour les activités d'enseignements et de recherche. Les acteurs institutionnels et économiques sont impliqués pour que l'université traduise l'égalité des chances promises aux étudiants en équité d'accès et de réussite.

Vincent BOUHIER est à l'initiative de plusieurs conventions signées, entre autres, avec le Tribunal judiciaire d'Évry, les Tribunaux administratifs de Versailles et de Melun, tout comme avec l'Union des maires de l'Essonne. Des liens forts sont tissés avec la préfecture, le Conseil départemental, la ville d'Évry-Courcouronnes et Grand Paris-Sud, au profit des étudiants.